L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, OCT. 6, 1898. No 35

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

CORRESPONDANCE POLITIQUE.

La presse conservatrice, fort embarrassée de trouver motif décent pour dénigrer le gouvernement, a cru trouver la "pie au nid" en faisant grand étalage des prétendus scandales du Yukon.

Il ne se passe pas de semaine sans qu'elle ne nous serve quelque beau petit scandale yukonais, la sauce reste toujours la même, si le plat varie; et si cela continue, on trouvera plus d'ignominie que d'or au Klondyke.

La fée aux crapauds l'emporterait sur sa sœur la fée aux perles.

Fort heureusement la farce touche à sa fin; si l'on a pu pendant quelque temps abuser de la crédulité de certaines gens, grâce à l'éloignement du susdit Yukon et à l'impossibilité de contrôler les assertions mensongères de ces bons torys, voici que les renseignemens nous arrivent qui remettent les choses en leur place.

L'histoire de M. Bulyea est bien significative.

La semaine dernière ce dit M. Bulyea, membre de l'Exécutif des T. N. W., est envoyé par le Gouvernement des Territoires dans les districts aurifères, pour surveiller les intérêts de ce gouvernement et règlementer la vente des liqueurs, est venu faire son rapport à l'assemblée.

Dans le compte-rendu de sa mission, il a prétendu que le Major Walsh, commissaire fédéral, était intervenu dans ses projets, avait contrarié l'application de la loi, et permis l'entrée en franchise du whisky.

Les accusations de M. Bulyea étaient si fortes que le premier ministre, M. Haultain, a déclaré de son siège, au milieu des applaudissements, que s'il n'était possible de procéder contre le Major, d'après la loi, il considérait de son devoir de le dénoncer lui-même à la prochaine session, à la Chambre des Communes.

LA VERSION DU MAJOR.

Le lendemain, une dépêche nous apportait la version du Major Walsh, concernant cette affaire, version qui présentait les faits sous un jour tout différent.

En effet le Major Walsh affirmait que M. Bulyea avait, de propos délibéré, enfreint les règlements malgré les chaleureux avertissements du Major, dont personne autre ne niait l'autorité, et que tout le trouble et la confusion actuels étaient imputables à l'action inconsidérée du représentant du Gouvernement des Territoires.

Notre but n'est point de prendre position pour l'une ou l'autre des deux parties, dans la controverse, il s'agit d'un conflit d'autorité que seules des autorités compétentes peuvent juger; mais nous avons voulu attirer l'attention de nos lecteurs sur cet incident pour leur montrer combien il était difficile de se prononcer sur ces histoires de provenance si éloignée, puisque deux hommes fort connus et capables, parlant officiellement, en arrivent à donner au public deux versions si différentes sur le même sujet.

LA CONFÉRENCE DE QUÉBEC.

La conférence de Québec a repris ses séances cette semaine, mais s'il faut en croire tous les "on dit," on ne serait encore arrivé à aucune conclusion. D'ailleurs, il semblerait que ce qui se passait en dehors de la chambre de conférence, est plus intéressant, pour le moment, que ce qui se passe derrière les portes closes.

En effet, cette semaine a été marquée par des fêtes particulièrement brillantes. L'inauguration du monument Champlain, ainsi que les réceptions vice-royales et autres ont tenu en liesse la Vieille Cité de Québec.

Chaque train nous amène les représentants les plus variés des intérêts les plus divers, qui pourraient être atteints par la conférence. Les visiteurs les plus importants de ces derniers jours ont été le premier ministre d'Ontario et son collègue G. W. Ross. Les ministres d'Ontario sont venus ici dans l'intérêt des marchands de leur province, et ils ont déclaré que leurs compatriotes n'étaient nullement disposés à faire aucune concession aux marchands de bois du Michigan, sans une solide réciprocité.

Les intérêts des manufacturiers sont représentés par l'Honorable M. Clarke Wallace, l'ancien contrôleur des douanes, actuellement à Québec comme délégué de l'association des manufacturiers; une foule d'autres délégués des deux pays se tiennent à l'affut de tout ce qui peut les concerner et prétendent chacun tout rapporter à leur seul point de vue.

UN BON INDICATEUR DU COMMERCE.

Rien ne peut mieux faire juger de la condition réelle du commerce que le montant du trafic des chemins de fer.

Or, durant les trois ou quatre dernières semaines, le trafic a augmenté considérablement entre l'Est du Canada et les côtes du Pacifique; le total dépasse de beaucoup le chiffre correspondant de l'année dernière.

Jamais, au dire de tous les hommes d'affaires de retour de leur voyage annuel à l'Ouest, la condition des affaires n'a été plus brillante dans cette partie du Canada.

Le commerce des habillements, des ameublements et autres, donne lieu à une demande bien supérieure à celle de l'année dernière; les centres miniers semblent se préparer en vue d'une saison particulièrement active; seule la pêche du saumon accuse une diminution, qui se ressent dans le trafic de retour à l'Est, mais ce n'est là qu'un détail dans l'immense accroissement du trafic général.

Au 14 septembre, le trafic de nos deux grandes lignes de chemins de fer accuse une augmentation de $2,160,418!!

L'AVENIR DU YUKON.

M. E. G. Woodford, ancien ingénieur du gouvernement du Transvaal, de passage à Ottawa, a bien voulu résumer son impression sur le Klondyke où il s'est rendu pour le compte de capitalistes anglais. L'autorité d'un tel homme est indiscutable et il fort encourageant de voir quelle confiance il manifeste dans l'avenir de cette contrée. Il y a, selon lui, dans le sous-sol du Yukon des mines inépuisables de quartz aurifères, et il est certain que sa visite aura pour résultat, la constitution de quelque société puissante qui exploitera ces gisements.

Monsieur A. E. Forget

Lieutenant-Gouverneur.

Monsieur A. E. Forget, Commissaire des Indiens, à Winnipeg, est nommé Gouverneur Genéral des Territoires du Nord-Ouest, en remplacement de l'Hon. M. Cameron, décédé.

M. David Laird, P. E. I., ancien Ministre de l'Intérieur dans l'Administration Mackenzie, lui succède à la tête du Bureau des Indiens.

Nous sommes heureux d'offrir nos sincères félicitations à M. Forget, à l'occasion de sa nomination.

LE PLEBISCITE.

Comme nous le faisions prévoir dans notre dernier numéro, le plébiscite sur la question de la prohibition a tourné entièrement contre les *Buveurs d'Eau*.

Les résultats ne sont pas encore exactement connus; pour ne point nous tromper, prenons ceux de nos adversaires:

Province.	For.	Against
Ontario..........	17,582	
Quebec..........		51,200
Nova Scotia......	17,840	
New Brunswick...	13,715	
Prince Edward's Ieland..........	16,160	
Manitoba..........	5,099	
Northwest Territories..........	1,992	
Britisn Columbia..	538	
Totaal.......	72,926	51,290

Total Dominion majority for prohibition, 21,636.

Le chiffre premier pour Québec donnait au-dessus de 60,000 de majorité contre la prohibition.

Quoiqu'il en soit il reste acquis que plus de la moitié des électeurs n'ont point jugé à propos de se déranger pour donner leur vote, c'est dire qu'ils considéraient la prohibition comme une chose inutile tout au moins.

Dans ces conditions la prohibition semble être bien morte et enterrée; il serait injustifiable de vouloir appliquer une mesure contraire à la liberté pour plaire à une vingtaine de mille de fanatiques.

Il faut espérer que les sociétés de tempérance qui ont rendu nécessaire par leurs criailleries et leurs menées cette coûteuse consultation de la volonté populaire, comprendront que leurs tentatives probibitionnistes sont pour longtemps rejetées de côté.

A NOS ABONNES

Nous voici rendus à l'époque où les abonnements deviennent en majorité exigibles. Nous remercions d'avance tous ceux qui s'empresseront de se mettre en règle avec l'administration.

CHRONIQUE

Je reçois quelquefois des lettres d'institutrices. Celles qui m'honorent de leur confiance jusqu'à me laisser pénétrer un peu dans l'intimité de leur vie, m'ont permis de constater dans l'organisation des écoles primaires, un monde d'abus.

S'il existe une classe de parias ou d'esclaves, au sein de notre civilisation sereine, c'est bien celle des pauvres filles qui se sont vouées à la carrière de l'enseignement.

Je ne trouve personne à leur comparer dans le nombre des malheureux de toutes sortes sur lesquels s'exerce la conventionnelle compassion publique. Les servantes de nos maisons sont des rentières auprès d'elles; et l'on ne peut s'empêcher de féliciter les jeunes filles de la campagne qui, dans l'obligation de gagner leur vie, choisissent la meilleur part, en sacrifiant un peu de leur fierté, pour se mettre en service. A celles-là, il n'est pas malaisé de trouver quelque bonne famille où elles seront traitées avec égards et chez qui elles jouiront des commodités inconnues à la vie des campagnes. En outre, étant logées, nourries, blanchies, pour peu qu'elles soient économes, il leur est possible d'épargner la presque totalité des cent ou cent cinquante piastres que représente la somme annuelle de leurs gages.

Si, par exemple, deux sœurs ont adopté chacune l'un de ces genres de vie, de quel œil d'envie, celle que son ambition a poussée à la conquête du diplôme, ne doit-elle pas regarder l'autre, plus riche qu'elle à la fin de l'année sans avoir subi l'épreuve de son métier ingrat, de ses accablantes responsabilités, de ses humiliantes, de ses cruelles privations.

Sait-on, en effet, que le salaire d'une institutrice varie de soixante à cent quelques piastres? et qu'à même cette misérable pitance elle doit pourvoir à son habillement, à l'entretien de l'école et à sa nourriture—ou à sa disette si l'on veut? C'est de la barbarie et l'urgence du cas me semble appeler l'intervention, sinon de la "Société Protectrice des Femmes et des Enfants," au moins du gouvernement.

De pareils honoraires, il faut l'admettre, c'est la gêne sinon la misère. Or, voilà deux choses bien incompatibles avec la dignité de l'emploi d'institutrice, sans compter les risques habituels d'une vie misérable. Il faut plus que de l'abnégation pour persister dans une carrière aussi ingrate.

Mais à qui la faute? me direz-vous; qui faut-il accuser de cette injustice?

Il faut bien le dire, c'est à nos braves habitants; à cette population de nos campagnes dont on admire en d'autres occasions l'intelligence et la générosité.

Est-ce donc parce que ces institutrices sont leurs propres enfants, recrutées dans leurs paroisses, qu'ils les traitent de cette façon et les contraignent à partager l'existence des plus mirérables d'entre eux?

Ils élisent les commissaires d'école qui engagent les maîtresses. On voit qu'ils peuvent par conséquent influer sur les conditions de l'arrangement. Leurs mendataires, les commissaires, croient avoir droit à leur reconnaissance quand dans le renouvellement d'un contrat ils ont obtenu encore un rabais, et arraché à la nécessité une concession de plus.

La contrainte du plus fort, la tyrannie des riches, en voilà un exemple! Il n'est pas toujours nécessaire d'être un riche capitaliste pour pratiquer l'exploitation. Nous en avons ici une preuve.

Mais j'ai une telle confiance dans le bon sens et l'honnêteté de notre belle population des campagnes que je crois qu'il suffit de lui faire comprendre son erreur pour qu'elle s'en corrige.

Et d'abord qu'elle ne sépare pas l'œuvre d'éducation de la religion pour qui on ne peut l'accuser d'avoir tout le respect qu'elle mérite.

Qui est-ce, mes chers ami, qui vous décharge de l'important devoir de préparer vos enfants à leur première communion? Qui est-ce qui les fait naître à la vie de l'intelligence, sans laquelle ils ne sauraient être des citoyens et vous seraient à peine plus utiles que les animaux, instruments de vos travaux? Qui est-ce qui peut contribuer plus efficacement à la formation, au perfectionnement moral de ces chers êtres? Qui donc enfin leur rend ces services inestimables que vous n'avez ni le temps, ni le pouvoir de leur rendre? N'est-ce pas la pauvre fille dont vous semblez vous efforcer de ruiner d'avance, non seulement le courage et les forces, mais le prestige qui lui est nécessaire pour réaliser auprès de ses élèves, ce que vous attendez d'elle.

Rendez votre maîtresse d'école, plus indépendante, plus fière de sa profession et vous la trouverez plus zélée, plus instruite, plus intéressé à vous satisfaire. Vous serez bien surpris en même temps de voir vos écoliers réconciliés avec l'école, ambitionnés pour leurs études.

Si vous donnez un aspect agréable et confortable à la classe, si vous lui ôtez son air de prison, il y aura bientôt à la place de forçats chagrins ou révoltés, une troupe d'écoliers intelligents qui vous feront honneur.

Que serait pour une paroisse, deux cents piastres de plus réparties sur le traitement de la maîtresse et l'embellissement ou seulement l'assainissement de l'école?

Y regardez-vous de si près, messieurs les contribuables, quand vous bâtissez vos somptueux presbytères, quand vous achetez vos corbillards monumentaux et que vous peuplez vos clochers de tout un carillon, alors qu'une simple cloche souvent suffirait à vous rappeler, dans le silence du champ, l'heure de la prière.

Une belle école, une maîtresse compétente, quoique moins "bon marché," une génération d'enfants instruits et bien élevés, voilà qui vous fera plus d'honneur et vous donnera plus de joies que les plus beaux monuments de pierre et de métal.

Je sais, mes chers compatriotes, que vous comprendrez cette vérité; je sais que vous puiserez plus haut qu'une stérile satisfaction d'amour-propre, l'avantage d'élever le niveau de l'éducation nationale et de donner à votre patrie des citoyens éclairés.

MME DANDURAND.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,

BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

BEURRE.—Extra de beurrerie, 18c. à 18¼ cents.

FROMAGE.—Meilleur coloré de l'Ouest, 8 1-4 cents à 8 3-8 cents.

ANIMAUX.—L'exportation des animaux est très active et offre des sujets de premier choix.